

L'Abeille
de la Nouvelle-Orléans
Journal hebdomadaire
Fondée le 1er Septembre 1827
Publiée par le Times-Picayune Publishing Co., au Times-Bicayune Building, Square Lafayette, Nouvelle-Orléans, La.
Téléphone Main 410.
Entrée à la poste de la Nouvelle-Orléans, La., comme matière de deuxième classe, conformément à l'acte du 3 Mars 1879.
En Laitland et au Microdot. \$2.50
Par Mail, États-Unis, un an \$10.00
Par Mail, Étranger, un an \$15.00

La baisse du franc

On estime, dans certains milieux, qu'il faudra au moins dix années, si toutes les choses dans le monde, reprennent leur cours normal, avant que le franc reconquière le pair de l'or. Pour l'instant, il bat fort désagréablement ses précédents records de baisse qui datent d'avril 1920 et que l'on pensait bien ne plus revoir. Il faut croire d'ailleurs que ce nouvel effondrement n'était guère prévu, car les valeurs à change n'ont point donné lieu cette fois à ces spéculations désordonnées qui ont laissé tant de regrets parmi les commis et les boursicotiers qui avaient connu au début de 1920 toute la splendeur de la vie large. Seuls, en somme, les fonds d'Etat à change montent en ce moment à des niveaux inespérés, mais sans que la spéculation y soit pour grand-chose. On a vu de la sorte le 4 japonais à 250. Songez aux sarcasmes qui essentent entouré le financier qui aurait annoncé, il y a dix ans, que cet honorable 4% coterait ainsi deux fois et demie le pair! On aurait immédiatement pensé que son entendement avait subi quelque chose qui l'avait irrémédiablement détraqué. Quelle leçon d'une ironie désabusée. Quel conseil de circonspection en un temps où la prudence n'est guère de mode malgré tant de bouleversements!

Et comment expliquer cette baisse effrayante de notre monnaie nationale sur les marchés extérieurs? Au début de 1920, notre balance commerciale était en déficit d'une cinquantaine de milliards, en tenant compte de ce qui n'avait pas été réglé des exercices précédents. Or, depuis dix-huit mois, nos importations et nos exportations s'équilibrent ou à peu près. A cette même époque, les billets de banque en circulation atteignaient un total de 38 milliards; le 4 novembre 1920, ils se montèrent même à 39,645 milliards, chiffre record; ils ne s'élevèrent actuellement qu'à 26,857 millions. L'Etat a dû jusqu'à 26,600 millions à la Banque de France à la fin de 1920 et au début de 1921; il ne lui doit plus que 23,700 millions. De plus le travail de restauration des régions dévastées a été mené avec une remarquable activité: on a reconstruit 2,400 kilomètres de voies des grands réseaux, 1,328 kilomètres de voies des réseaux d'intérêt local, remis en état 28,000 kilomètres de routes, rendu à la culture un million et demi d'hectares de terre, reconstruits ou réparés près de 100,000 bâtiments d'exploitation agricole, restitués 20,000 usines sur un total de 22,000 usines sinistrées. N'y aurait-il point dans tous ces éléments de quoi inspirer aux marchés étrangers une confiance plus vive que jamais dans la puissance créatrice de la France?

Hélas! Le mark est tombé à moins d'un cinquième de centime. La banqueroute de notre débiteur principal a annihilé tous nos efforts, y compris celui que nous avions fait en payant cinq ou six fois plus d'impôts qu'avant la guerre. Et, ce qui est plus désespérant, c'est que même des Anglais, très bien disposés pour nous, croient de très bonne foi que, pour être payés par l'Allemagne, nous devons d'abord, non seulement lui accorder un moratorium, mais encore l'aider à rétablir ses finances. Ils s'imaginent que l'Allemagne, une fois riche, reprendra volontairement et de bonne grâce les paiements dont ses créanciers l'auront dispensée pendant plusieurs années afin de l'enrichir. C'est là une illusion et une naïveté que nous avons peine à concevoir. Nous n'en sommes pas moins obligés de tenir compte de cette manière de voir, et nous aurons de la peine à la modifier.

D'abord, l'Allemagne est-elle aussi appauvrie qu'elle le dit et qu'elle le paraît aux gens qui jugent sa situation d'après le cours du mark? Certainement non. Si l'on considère sa force de production, son outillage industriel et les valeurs réelles qu'elle possède et même sa fortune extérieure, on constate, au contraire, qu'elle s'est beaucoup enrichie depuis la fin de la guerre. Sa circulation monétaire demeurant enflée vaut moins, il est vrai, que ne vaut la circulation réduite d'avant-guerre. Mais qu'est-ce que cela prouve? Supposons que les Alliés fassent remise entière à l'Allemagne de la dette des réparations, que se passerait-il? Du jour au lendemain, l'Allemagne se trouverait le pays le plus riche du monde, car, grâce à la facilité monétaire qu'elle s'impressionnerait de faire, elle réaliserait la disparition presque complète de sa dette intérieure; elle serait de plus le seul pays n'ayant pas de dette extérieure; son budget se trouverait stabilisé du coup et elle pourrait même reprendre les paiements en espèces. La seule chose qui la gêne est la dette des réparations qu'elle n'a jamais payée d'ailleurs, mais dont elle est tenue de payer un épouvantail pour...

MUSSOLINI

UN PORTRAIT DU DICTATEUR

La grande attraction—je ne dis pas le grand événement, encore moins la révélation—de ce début de conférence aura été la présence et les faits et gestes de M. Mussolini. Ou est-il? Que fait-il? Qu'a-t-il dit? Que pense-t-il? Telle a été, pendant ces premiers jours, la grande, l'unique préoccupation d'à peu près tout le monde à Lausanne.

Enfoncée, la popularité d'Ismet pacha; vestige, la curiosité dont les foules entouraient Poincaré. Mussolini accapare toutes les attentions. Les femmes raffolent de lui. Dans les grands hôtels, aux abords des lieux qu'il fréquente, les femmes se pressent pour "le" découvrir, rencontrer son regard, contempler cette mâchoire étrange, s'extasier devant ce masque dans lequel elles prétendent reconnaître certaines ressemblances napoléoniennes.

Etrange figure, en effet. Elle a quelque chose de cruel et d'enfantin à la fois. Le regard est tour à tour d'une dureté terrible et d'une mélancolie rêveuse. La lèvre est frémissante et oblique, la bouche est celle d'un tribun et d'un dogue. Mussolini marche le plus souvent les mains dans les poches, mais le port droit, la mine altière, le regard fixe et méprisant. A le voir, on pense invinciblement aux masques des Borgia, des Cagliostro et au grimage de Ruy Blas.

M. Mussolini, exprimant l'autre jour son avis sur les revendications de la Bulgarie, n'a-t-il pas déclaré: "Oui, oui... mais il s'agit de savoir ce que Stamboulsky nous offrira en échange."

S'agit-il des réparations? Il dit: "La France va inévitablement vers le régime des sanctions à l'égard de l'Allemagne. Nous marcherons avec elle. Quel est son prix?"

Ce langage—style fasciste—à quelque peu désemparé les interlocuteurs de M. Mussolini. Un témoin de ces conversations, qui ne durent point manquer, certes, d'originalité, sinon de vivacité, disait: "Mussolini n'est pas un article d'exportation." C'était, il est vrai, un diplomate de la Carrière, et Mussolini n'est point l'homme de ces gens-là.

Quant à la fête des Rois, ce n'est guère plus la peine d'en parler. Dans le temps, l'Épiphanie se célébrait dans toutes les familles. C'était l'occasion d'un repas où l'on tirait un roi et une reine au moyen d'un pois et d'une fève cachés dans un magnifique gâteau.

Cette coutume, disons cela en passant, est fort ancienne. Plusieurs liturgistes voient dans cet usage un souvenir des réjouissances païennes des saturnales, pendant lesquelles on aurait, en effet, un roi de la fève, qui, fût-il esclavé, exerçait sa royauté pendant toute la journée.

La seule coutume qui se maintienne bien est précisément la plus coûteuse en même temps que la plus agréable: celle des cadeaux.

La-dessus, il n'y a rien à dire. Sans doute, le mari et la femme se répètent-ils chaque année que—"Cette fois-ci, ils ne se feront pas de cadeaux pour économiser"—mais cela ne signifie rien du tout. C'est justement quand ils se sont juré de ne se rien donner qu'ils se font les cadeaux les plus dispendieux. D'ailleurs, représentez-vous ou cherchez seulement à vous représenter la tête que feraient, le matin du Jour de l'An, les époux qui auraient tenu une promesse aussi funeste!

L'année toute entière en serait gâtée et cette union serait bien près de se perdre.

Puisque nous en sommes à glaner d'une façon très fantaisiste dans le champ des fêtes, il ne serait pas mauvais de dire, je si certaines coutumes propres à cette époque tendent à disparaître, par contre certaines autres, et d'excellentes, les remplacent avantageusement.

Le Temps des Fêtes

Il est d'usage de répéter chaque année que l'époque des fêtes, l'époque bienheureuse de Noël, du Jour de l'An et de l'Épiphanie, apporte invariablement avec elle le même cortège de douces émotions, de bonne gaîté et d'intéressantes résolutions.

Il y aurait tout un chapitre à faire sur les résolutions prises au premier jour de l'an et oubliées une semaine plus tard, quand se calme l'excitation provoquée par ces réjouissances auxquelles on s'abandonne sans contrainte. Mais ce n'est pas ici la place de parler de cette bizarre manie qu'ont tous les gens de vouloir se corriger sans ferme propos.

Nous prétendons simplement que la célébration des fêtes ne se fait pas chaque année de la même façon. La preuve en est que certaines coutumes demeurent, mais que par contre plusieurs, et parmi les plus intéressantes, les plus caractéristiques, disparaissent.

Le gui ne se suspend plus sous le lustre du salon que dans les maisons où il y a une fille à marier, et encore une fille qu'il est grand temps de marier! C'est désolant de voir que le bonhomme Noël perd de son autorité et de son prestige sur les petits enfants. Il n'y a plus vraiment que les moches au biberon qui se laissent prendre à ces histoires-là. Les autres lui rient au nez, n'ayant guère plus de déférence pour lui que pour un vulgaire homme-sandwich. Aussi bien la célébration de Noël étant moins enveloppée de mystère, s'en ressent-elle. Il faut pour qu'une fête pareille soit impressionnante, qu'on lui conserve son esprit mystérieux, qu'on y aille avec toutes ses illusions de jeunesse, en un mot qu'on redonne enfant pour quelques jours.

Mais si les enfants mêmes ne le sont plus, où les grandes personnes prendront-elles leurs modèles?

Le Jour de l'An n'est plus aussi gai que dans le temps: parce que le cérémoniel de ce jour est confondu avec celui du Noël. Les cadeaux se réservent de ce jour est confondu avec celui de Noël. Les cadeaux se donnent indifféremment le 25 décembre ou le 1er janvier et la dinde se mange au hasard de l'appétit.

Quant aux visites, bien peu de gens se donnent la peine d'en faire. Tout le monde reçoit! Il y a quelques années, dans la bourgeoisie, tous les jeunes garçons défilaient dans les familles où ils avaient été reçus. Ce n'était pas toujours affolant, mais du moins c'était poli. Puis, les visites perdirent de leur vogue. Personne n'en fit plus. Aux visites on substitua les cartes expédiées par la poste ou glissées subrepticement sous la porte.

Depuis deux ou trois ans, on ignore complètement. Comme à l'époque, on se souhaite la bonne et saine année à la sortie de l'église et le tout est...

CONTE DE NOEL

(POUR L'ABEILLE)

La porte était entrebâillée. Le petit chat blanc Misti avait avancé la tête, une de ses pattes de devant levée, puis rassuré probablement, d'un bond était entré... et Vivette l'avait suivi. Et elle s'arrêta au milieu de la pièce indécise. C'était bien rarement qu'elle entrât ainsi, sans y être invitée, dans le bureau de son père; si elle avait été à l'âge où l'on s'exprime mieux, elle l'aurait peut-être appelé: le sanctuaire de son père.

C'était une grande pièce austère avec une longue table à tapis vert retombant, encombrée de livres; aux murs, quelques rayons avec des livres encore. Et tout cela n'était éclairé que par le portrait d'une petite fille en robe blanche qui riait au milieu d'un cadre d'or. Tout riait, les yeux que l'on devinait clairs, le petit nez retroussé, la bouche mutine. Et c'était un rire malicieuse, spirituel, le rire d'un enfant précoce, trop précoce.

Vivette savait que c'était le portrait de sa sœur Vivienne, morte avant sa naissance à elle. Elle se souvenait aussi qu'un jour qu'elle s'était campée devant le tableau et l'avait analysé avec une cruauté enfantine. "Pourquoi qui lui manque une dent de devant, dis? Pourquoi que ses cheveux ne sont pas frisés, dis?" son père l'avait attrapée brusquement par le bras et l'avait poussée dehors sans dire un mot.

Vivette n'avait pas bien compris. Elle ne comprenait pas non plus pourquoi elle avait l'idée que son père ne l'aimait pas, mais certainement elle avait cette idée. Un jour qu'elle l'avait communiqué à sa mère, celle-ci avait répondu: "Comment peux-tu dire une chose pareille, une petite fille gâtée comme tu l'es!" Mais l'enfant sentait vrai, il n'y avait aucune intimité affectueuse et confiante entre le père et la fille.

Et c'est pourquoi Vivette s'arrêta saisie au milieu de la pièce, craignant un regard sévère devant son intrusion. Mais non la pièce était vide... Quel est ce bruit sous la table? C'est Misti qui a sauté d'un bond dans la corbeille à papier, son jeu favori. Alors voilà Viviane à quatre pattes. Elle rattrape le petit chat blanc qui éparpillait les petits carrés de papier, le couche sur son bras, lui gratte la tête et le caresse pour lui faire faire ronron... Et sous la table au tapis retombant, Vivette et Misti s'endorment...

Vivette s'éveille en entendant son nom. L'a-t-on appelée? va-t-on la gronder? Mais non, c'est dans une conversation que son nom a été prononcé. C'est son père qui parle avec le vieux docteur. Vivienne va sortir de son aile, mais si son papa allait croire qu'elle s'était mise là pour écouter... et Vivienne reste. Main tenant c'est le vieux docteur qui parle: "Votre seconde petite fille n'est-elle pas votre consolation?"

Oh, cette Vivienne est une bonne grosse réjouie qui ne peut guère consoler personne, l'autre au même âge, à sept ans avait des calineries, des mots que celle-ci n'aurait jamais. Elle était si drôle et si tendre, ma première Vivienne. Vous souvenez-vous de ce soir de Noël quand elle était déjà malade? Je lui ai demandé, comment m'aimes-tu, un peu, beaucoup, à la folie? Oh, à la folie, papa, ce n'est pas encore assez, je t'aime à la double folie, à la triple folie. "Voyez-vous, Vivienne il ne sera jamais que la seconde Vivienne, l'autre c'était bien comme je la nommais, "Ma Vie".

"Quelle petite figure sérieuse... Vivette, ce soir?" dit sa maman, qui...

la mettant au lit; "au fait, c'est bien d'arrondir la somme. Mais... au prix d'un effort suprême, nous arrivâmes, en faisant recirculer la liste, à 800 francs. Puis, nous écrivîmes de nouveau à Valère Laurent, en le priant de vouloir bien amener sa femme. Et nous attendîmes.

Bien entendu, nous avions préparé un petit dîner très simple. Substantiel, certes, car le pauvre Valère Laurent ne devait pas souvent avoir l'occasion de ripailler, mais simple. De la vaisselle de faïence, des verres moulés, de l'argenterie en ruolz, pas de fleurs sur la nappe. Quant à l'argent, je voulais le donner moi-même, de la main à la main, à notre pauvre confrère, au moment du dessert. Mais Pilouche s'y opposa. Il voulut à toute force qu'on le mit sous enveloppe, caché dans un repli de la serviette. Comme cela, dès le potage, l'auteur de Misère noire saurait à quoi s'en tenir, et que nous ne l'avions pas fait venir seulement par une vaine curiosité... Il fut également décidé que l'on supprimerait la formalité inutile du salon, et qu'on recevrait le couple directement dans la salle à manger. Cette suggestion provenait de Catherine, une vieille gouvernante, terrorisée à l'idée que ces "galapats" pourraient salir deux pièces avec leurs gros souliers. En outre, nous avions mis tout ce que nous avions de plus usage comme vêtements. Enfin, pour être complet, disons que Pilouche, que nous avions invité aussi, était arrivé avec, sous le bras, une vieille redingote datant de l'époque où il était linca, mais qu'il supposait encore trop large pour son pauvre confrère.

A huit heures juste, le couple Valère Laurent fit son entrée.

"—Il paraît que vous êtes licencié en droit? me dit cet important magistrat.

"—Comme tout le monde, fais-je... Quand on est jeune, on ne sait pas ce qu'on fait!

"—Non, pas comme tout le monde, répond de procureur général. Nous avons eu beau chercher, il n'y a pas d'autre licencié en droit à Tananarive. Vous êtes le seul. Alors il faut que vous soyez le défenseur, devant la cour, de Ramanantamalame."

"—Mais c'est idiot! C'est moi qui l'ai arrêté, voyons!"

"—Ça n'a aucune importance: vous serez son défenseur.

"Un des principes que j'ai acquis au cours de ma carrière d'explorateur est que, plus les requêtes ou les injonctions qui vous sont présentées vous semblent stupides, plus il est inutile, ou même dangereux, de n'y point obtempérer. Je comparais donc aux assises en qualité de défenseur de cette canaille de Ramanantamalame, et prononçai, en substance, la plaidoirie que voilà:

"Jugés par des magistrats civils français, en vertu des lois criminelles françaises, nous nous bornons à invoquer l'article 12 du Code pénal: "Tout condamné à mort aura la tête tranchée." Et nous ferons appel non seulement à la lettre, mais à l'esprit de cet article, ainsi qu'à l'usage plus que séculaire: vous n'avez pas le droit de nous décoller autrement qu'à l'aide de cet appareil qui déjà fit tomber, aux jours révolutionnaires, la tête de tant d'innocentes victimes. J'ai nommé la guillotine! Eh bien! amenez vos bois de justice! Nous les attendons, à Saint-Pierre-et-Miquelon, colonie où les transports sont bien moins dispendieux qu'ici, il en coûte 72,000 francs à l'administration pour faire exécuter un condamné à mort. A Tananarive la facture, messieurs, s'élevait, suivant le barème que je soumets à votre désintéressé et judicieux examen, à 150,000 francs. Vous trouverez sans doute que c'est bien cher pour se payer la tête d'un pauvre diable aveuglé d'un obscur fanatisme, et qui... qui... qui... et caetera."

"Après quoi je m'assis, au milieu de l'arbitrage général. La cour se retira pour délibérer. Le président, brave homme, et pas bête, qui avait fait toute sa carrière de magistrat aux colonies, souffla un peu, et avisa:

"—Il y a tout de même quelque chose dans l'argumentation du défenseur: si nous condamnons cet homme à mort, il le faudra guillotiner. Et nous n'avons pas de guillotine..."

"Mais l'un des assesses civils était architecte. En cette qualité, il aurait aussi bien construit un bateau à vapeur qu'un moulin à vent ou une niche à chien. Cet animal proposa tout de suite:

"—Mais je vous en ferai une, moi, de guillotine! Il n'y a rien de plus simple!"

"Et il se mit à tracer l'épure de la guillotine sur son buvard.

"—Je ne suis pas de cet avis, répliqua par bonheur le prudent président. Quand j'étais juge à Saint-Louis du Sénégal, on a construit comme ça une guillotine de fortune. On l'a essayée sur une botte de paille, elle marchait admirablement. Sur un tronc de palmier, sur un veau: elle marchait toujours. Mais sur le cou d'un condamné, elle n'a plus rien voulu savoir. Non, non! je repousse la solution de la guillotine indigène. C'est un outil qui doit venir de la métropole!"

Qu'on l'acquitte, ce pauvre bougre puisqu'il serait ruiné de le décapiter!"

"Voilà comment cette crapule de Ramanantamalame, grâce à moi éloquent, est en vie.

Nous nous assis devant le vieux Maigach. Il trépassait toujours ses...

Invites Surprenants

Le mercredi est, immémorialement, mon jour de réception. Depuis longtemps, tout le monde l'a oublié, ou presque. Mais Lenteac et Grévoisy sont restés fidèles à ce rite de notre jeunesse, et ils n'y manqueraient pour rien au monde.

Ce mercredi de février donc, nous étions là tous trois, très paisibles, vautres dans nos fauteuils de cuir respectifs, étant nos vieilles pipes familières, quand le gros Pilouche entra, en coup de vent. Ses joues rubicondes, ses cheveux bruns abondants et frisés, sa corpulence colossale lui donnaient l'air d'un bébé réjou, mais il ne l'entend pas ainsi, et derrière cette apparence optimiste cache une âme orageuse et toujours indignée. Il se croisa les bras et, nous contemplant avec mépris:

"—Pendant que vous êtes là, jousseurs, à causer de littérature, il y a un homme qui meurt de faim, et je vous confères... Je vous ai apporté son livre: Misère noire. Jamais on n'était descendu plus profond dans le gouffre social. L'homme qui a écrit cela a dû mener une vie terrible, on m'a dit qu'il la mene encore. C'est une infamie. Il faut empêcher cela. Il faut sauver Valère Laurent. C'est un génie.

"—Bien entendu! il faut le sauver... dit Lenteac, doucement.

"—Nous ne pouvons pas rester insensibles... murmura Grévoisy.

"—C'est cela! hurla Pilouche. Des mots! des mots! Mais moi je vous dis que cet homme meurt, qu'il est à lagonie."

"—Eh bien! si l'on faisait une petite souscription? proposai-je.

Pilouche se jeta dans mes bras.

"—J'attendais pas moins de vous, déclara-t-il, théâtral. Une souscription! Voilà ce qu'il fallait trouver! Pour une fois, votre argent sera bien placé... Je vous laisse. Je vais rechercher les enthousiastes. Nous sauverons Valère Laurent."

En huit jours, en tapant tous nos amis et nous-mêmes, Lenteac, Grévoisy et moi, nous eûmes amassé la somme de 650 francs. Ce n'était certes pas beaucoup, mais, tout de même, c'était quelque chose pour un homme qui comme Valère Laurent, n'avait, paraît-il, jamais couché qu'à la corde, et dont les menus les plus somptueux ne s'étaient jamais composés que d'arêtequins. Sans doute, cela lui permettrait de vivre quelques jours, en attendant que la vente de Misère noire eût obtenu le succès que lui prédisait Pilouche. Mais cet argent, comment l'offrir? La question était infiniment délicate. Car, enfin, si Valère Laurent avait connu la pire abjection matérielle, il n'était pas pour cela un mendiant. Nous nous devons d'autant plus, puisqu'il avait souffert de le traiter en confrère, en camarade. Après en avoir longtemps délibéré, nous décidâmes de l'inviter à dîner. Nous lui écrivîmes chez son éditeur, puisque, pensant qu'il couchait quelque part sous les ponts, nous n'osions croire qu'il eût un domicile.

Il nous répondit avec beaucoup de simplicité qu'il nous remerciait, en son nom et en celui de sa femme. Cela ne laissa pas de nous troubler un peu.

—Il a une femme! hurra Pilouche, au comble de l'exaltation. Il a une femme et vous osez lui offrir 650 francs! Je me demande si vous êtes fous.

Nous ne répondîmes rien. Pilouche n'avait pas donné un sou à la souscription. Mais nous savions que, par principe, il ne veut faire partie d'aucun comité. Et c'est un homme inflexible, qui n'a jamais transigé sur ses principes. Nous n'eûmes donc...

pas l'inconvenance de lui demander d'arrondir la somme. Mais... au prix d'un effort suprême, nous arrivâmes, en faisant recirculer la liste, à 800 francs. Puis, nous écrivîmes de nouveau à Valère Laurent, en le priant de vouloir bien amener sa femme. Et nous attendîmes.

Bien entendu, nous avions préparé un petit dîner très simple. Substantiel, certes, car le pauvre Valère Laurent ne devait pas souvent avoir l'occasion de ripailler, mais simple. De la vaisselle de faïence, des verres moulés, de l'argenterie en ruolz, pas de fleurs sur la nappe. Quant à l'argent, je voulais le donner moi-même, de la main à la main, à notre pauvre confrère, au moment du dessert. Mais Pilouche s'y opposa. Il voulut à toute force qu'on le mit sous enveloppe, caché dans un repli de la serviette. Comme cela, dès le potage, l'auteur de Misère noire saurait à quoi s'en tenir, et que nous ne l'avions pas fait venir seulement par une vaine curiosité... Il fut également décidé que l'on supprimerait la formalité inutile du salon, et qu'on recevrait le couple directement dans la salle à manger. Cette suggestion provenait de Catherine, une vieille gouvernante, terrorisée à l'idée que ces "galapats" pourraient salir deux pièces avec leurs gros souliers. En outre, nous avions mis tout ce que nous avions de plus usage comme vêtements. Enfin, pour être complet, disons que Pilouche, que nous avions invité aussi, était arrivé avec, sous le bras, une vieille redingote datant de l'époque où il était linca, mais qu'il supposait encore trop large pour son pauvre confrère.

A huit heures juste, le couple Valère Laurent fit son entrée.

"—Il paraît que vous êtes licencié en droit? me dit cet important magistrat.

"—Comme tout le monde, fais-je... Quand on est jeune, on ne sait pas ce qu'on fait!

"—Non, pas comme tout le monde, répond de procureur général. Nous avons eu beau chercher, il n'y a pas d'autre licencié en droit à Tananarive. Vous êtes le seul. Alors il faut que vous soyez le défenseur, devant la cour, de Ramanantamalame."

"—Mais c'est idiot! C'est moi qui l'ai arrêté, voyons!"

"—Ça n'a aucune importance: vous serez son défenseur.

"Un des principes que j'ai acquis au cours de ma carrière d'explorateur est que, plus les requêtes ou les injonctions qui vous sont présentées vous semblent stupides, plus il est inutile, ou même dangereux, de n'y point obtempérer. Je comparais donc aux assises en qualité de défenseur de cette canaille de Ramanantamalame, et prononçai, en substance, la plaidoirie que voilà:

"Jugés par des magistrats civils français, en vertu des lois criminelles françaises, nous nous bornons à invoquer l'article 12 du Code pénal: "Tout condamné à mort aura la tête tranchée." Et nous ferons appel non seulement à la lettre, mais à l'esprit de cet article, ainsi qu'à l'usage plus que séculaire: vous n'avez pas le droit de nous décoller autrement qu'à l'aide de cet appareil qui déjà fit tomber, aux jours révolutionnaires, la tête de tant d'innocentes victimes. J'ai nommé la guillotine! Eh bien! amenez vos bois de justice! Nous les attendons, à Saint-Pierre-et-Miquelon, colonie où les transports sont bien moins dispendieux qu'ici, il en coûte 72,000 francs à l'administration pour faire exécuter un condamné à mort. A Tananarive la facture, messieurs, s'élevait, suivant le barème que je soumets à votre désintéressé et judicieux examen, à 150,000 francs. Vous trouverez sans doute que c'est bien cher pour se payer la tête d'un pauvre diable aveuglé d'un obscur fanatisme, et qui... qui... qui... et caetera."

"Après quoi je m'assis, au milieu de l'arbitrage général. La cour se retira pour délibérer. Le président, brave homme, et pas bête, qui avait fait toute sa carrière de magistrat aux colonies, souffla un peu, et avisa:

"—Il y a tout de même quelque chose dans l'argumentation du défenseur: si nous condamnons cet homme à mort, il le faudra guillotiner. Et nous n'avons pas de guillotine..."

"Mais l'un des assesses civils était architecte. En cette qualité, il aurait aussi bien construit un bateau à vapeur qu'un moulin à vent ou une niche à chien. Cet animal proposa tout de suite:

"—Mais je vous en ferai une, moi, de guillotine! Il n'y a rien de plus simple!"

"Et il se mit à tracer l'épure de la guillotine sur son buvard.

"—Je ne suis pas de cet avis, répliqua par bonheur le prudent président. Quand j'étais juge à Saint-Louis du Sénégal, on a construit comme ça une guillotine de fortune. On l'a essayée sur une botte de paille, elle marchait admirablement. Sur un tronc de palmier, sur un veau: elle marchait toujours. Mais sur le cou d'un condamné, elle n'a plus rien voulu savoir. Non, non! je repousse la solution de la guillotine indigène. C'est un outil qui doit venir de la métropole!"

Qu'on l'acquitte, ce pauvre bougre puisqu'il serait ruiné de le décapiter!"

"Voilà comment cette crapule de Ramanantamalame, grâce à moi éloquent, est en vie.

Nous nous assis devant le vieux Maigach. Il trépassait toujours ses...

La Mauvaise foi

Il est curieux de lire dans l'"Examiner" les articles de Nitti, ce bonhomme italien qui fut un jour premier ministre en Italie. Je ne crois pas que dans tout l'Allemagne on trouverait un Allemand plus Allemand que Nitti, aussi a-t-il sa place dans les journaux de M. Hearst, lesquels font une propagande allemande acharnée.

Dans son article d'hier M. Nitti montre qu'il est aveuglé par la haine contre la France, au point de se moquer des Américains auxquels il raconte des faits sur lesquels un jeune écolier français pourrait le rappeler à l'ordre. Après avoir montré le député qui lui cause l'armée française, Signor Nitti à l'audace de dire aux Américains:

"L'occupation de la rive gauche du Rhin est une absurdité. Quand la Prusse gagna les guerres de 1815 et de 1870, l'occupation par les troupes allemandes ne dura que deux ans dans le premier cas, et deux mois seulement dans le deuxième. Aujourd'hui, l'occupation du Rhin dure depuis quatre ans; de plus, contrairement au traité, la rive droite du Rhin a été occupée et les villes n'ont pas été évacuées, alors que les raisons de l'occupation avaient cessé d'exister."

Un journal qui publie des insanités semblables ne tient pas à ce que ses lecteurs soient bien informés, sans cela il ne donnerait pas cours à des faits qui peuvent être réfutés par un homme tant soit peu intelligent.

Signor Nitti sait le contraire, mais il s'adresse aux lecteurs de l'"Examiner", lesquels pour la plupart ne savent pas que les Allemands quittèrent le territoire français bien avant l'époque fixée, pour la bonne raison que les Français leur jetèrent à la face les cinq milliards exigés. Mais nous demanderons à Signor Nitti, s'il croit que Bismarck aurait retiré ses troupes, si les Français en 1871, au lieu de payer les cinq milliards de francs d'indemnité, avaient agi comme je l'ont actuellement les Allemands.

Nitti pourra répondre ce que sa mauvaise foi lui dictera, mais nous, nous savons que Bismarck n'aurait nullement évacué le territoire français, mais qu'il serait resté sur les hauteurs du Mont Valérien, prêt à bombarder Paris au premier signal.

Que les Allemands suivent l'exemple donné par les Français en 1871, qu'ils versent la somme convenue, et les Français ne s'émèveront point sur la rive gauche du Rhin. Mais s'ils croient échapper aux responsabilités qu'ils ont encourues, en prêtant la main à leur kaiser dans cette guerre de destruction, ils se trompent, et ce ne sont pas les articles de Nitti, écrits de si mauvaise foi, qui feront changer l'attitude de la France.

La France a risqué le tout pour le tout, pour aller jusqu'au bout; elle est prête à courir les mêmes risques pour que ses droits soient respectés, n'en déplaise à tous les Boches de la terre et à Signor Nitti.—Léon L. Rey.

UN CONSEIL DU MARECHAL FOCH

Lyon.—Le maréchal Ferdinand Foch a rompu son long silence dans un discours qu'il a prononcé hier, à l'occasion de l'inauguration du monument à la mémoire des héros de la guerre, à Lyon.

Bien que s'exprimant avec la plus grande circonspection, il était évident qu'il était en faveur d'une union des nations, en temps de paix comme en temps de guerre.

Il a développé cette idée, lorsqu'il a dit:

"Le message que les morts adressent aux vivants est celui-ci: "Si vous voulez vaincre encore, restez unis. Ne vous contentez pas de simples paroles, si vous ne voulez pas vous exposer à des déceptions. Que le sentiment de la sage et méthodique réalité vous anime toujours."

CE QU'IL Y A DE PLUS DUR...
Gaby.—Qu'est-ce qu'il y a de plus dur lorsqu'on apprend à patiner?
Gaston.—La glace, mademoiselle,

Sosie de Lloyd George

Ces jours derniers, on a découvert, à Londres, une femme qui possède exactement le même timbre de voix que M. Lloyd George. Même intonation, même souplesse, mêmes accents, si bien que les plus intimes de l'ex premier ministre s'y sont, paraît-il, laissés prendre.

Les prédictions n'ont manqué et nous ne savons pas ce que M. Lloyd George a désiré de faire de son sosie vocal et s'il l'a attaché à son service téléphonique particulier.

Et ceci nous rappelle une petite histoire dont la dame à la voix masculine pourra faire son profit à l'occasion.

C'était quelques années avant la guerre. De jeunes nationalistes américains avaient été arrêtés et conduits au Dépôt. Leurs amis désiraient de les délivrer au plus tôt et discutaient, dans un petit café, sur les moyens à employer pour arriver à leurs fins.

L'un d'eux, imitant parfaitement la voix du président du Conseil, saisit le téléphone et, devant ses amis ébahis, demanda la présidence du Conseil.

"Allô! le chef de cabinet... Dites donc, mon ami, donnez des ordres pour que l'on relâche immédiatement les jeunes gens arrêtés à la manifestation et rendez-moi compte aussitôt de leur libération."

Dix minutes après, les prisonniers étaient libres.

Quand il connut la mystification dont il venait de faire tous les frais, M. Briand—car c'était lui—eut le bon esprit d'en rire.

Napoléon III ne riait-il pas de tout son cœur lorsqu'on lui rapportait les excentricités de M. Godillot, qui se faisait passer pour l'Empereur dans les rues de Paris?

Depuis, plusieurs de nos hommes politiques ont eu également leurs sosies; l'on se souvient de ce petit commerçant du Sentier dont la ressemblance avec le président Carnot était célèbre. Il en était si fier qu'il aimait à se montrer au théâtre, dans les endroits publics où les passants se retournaient en murmurant: "C'est le Président en civil!" Il se serait bien gardé de les tromper, et leur souriait avec bienveillance et ses yeux semblaient dire: "Chut! braves gens, je me promène incognito!"

Lorsque Carnot lui assassina, le pauvre homme, que sa tête illustre embarrassait, n'osait plus sortir dans Paris, l'on prétend même qu'il songea un instant à se donner la mort.

M. Fallières avait aussi son sosie en la personne d'un brave homme qui, sous sa barbe blanche, avait noué une lavalière à pois et pris jusqu'à l'accident de notre méridional président.

Tous les habitants de la rue des Martyrs ont connu "Poincaré", le marchand de vins, on ne l'appelait qu'ainsi, et l'on n'a même pas conservé le souvenir de son vrai nom, tant il avait su s'identifier à la personne de notre actuel président.

Quand ce dernier quitta l'Elysée, le marchand de vins, raconte la rumour, vendit son fonds et se retira à la campagne.

Aujourd'hui, M. Lloyd George veut, lui aussi, avoir son second, mais il n'a trouvé qu'une voix, personne ne s'est encore présenté dont les traits rappellent à la fois la causticité et la malice du fameux Gallois.

Mais M. Bayle, qui dirige les services de l'identité judiciaire, ne manquera pas de nous dire que les ressemblances parfaites n'existent pas. Se souvient-il d'Alfred de Musset et de ce jeune homme vêtu de noir qui lui ressemblait comme un frère et qui venait s'asseoir à sa table une certaine nuit?

L'HYGIENE ET LA MODE

Il y a eu quelque chose de très bien, dans cet allongement des jupes qui, à l'heure actuelle, semble un fait acquis, c'est qu'il s'est opéré par progression lente et quasi insensible, et que l'on ne saurait donner un plus bel exemple de ce que doit être une "évolution", au contraire d'une révolution.

Oui, c'est petit à petit que la robe est descendue ainsi du mollet jusqu'à la cheville et plus bas que la cheville, en sorte qu'elle touchait la terre alors que nous la croyions encore à peine au-dessus du genou; et c'est seulement lorsque nous confrontons les gravures de mode d'aujourd'hui avec celles d'il y a dix-huit mois, que nous nous demandons, ébahis et stupides:

"—Comment les mêmes femmes, qui les cachent si modestement et si soigneusement, osaient-elles, il y a dix-huit mois, montrer, étaler leurs jambes dans la rue, en public,—et cela d'ailleurs sans que leurs pères, frères, fiancés ou maris y trouvasent rien à redire?"

Admirable sujet, au dromeur, pour philosopher sur les caprices, non de la mode, mais de la pudeur!

Pourtant, voici qui m'apparaît plus admirable encore: c'est la protestation, en faveur de la jupe courte, des mêmes Américaines qui, l'an dernier, protestaient contre une mode qu'elles jugeaient excessive.

"La jupe longue créerait, paraît-il, un réel danger en raison des poussières et des microbes de la rue qui seraient ainsi plus facilement transportés dans les vêtements qu'elle je, lis, dans l'Echo d'hier, en même temps que la résolution votée par la "Fédération des Clubs féminins de New-York" demandant que "les Jupes les plus longues ne descendent pas à moins de 17 centimètres du sol."

C'est donc au nom de l'hygiène que les 300,000 Américaines groupées par la Fédération déclarent la guerre aux jupes longues.

Or, la main sur la conscience, parler d'hygiène à propos de mode,—la mode qui oblige les femmes à porter de la fourrure en août, et à se dévêtir en décembre,—n'est-ce pas un véritable bouleversement dans les mœurs et dans l'histoire.—Franc-Nohain.